



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



21087150

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

12 JUL. 2021

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0811 845 260**

Nom

(en entier) : **MECOBRI**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **ALLEE DE NERIS 2 A 5100 WEPION**

Objet de l'acte : DEMISSION ET NOMINATION

Ce 24 juin 2021, au siège social, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme MECOBRI dont le siège social est établi à 5100 WEPION, allée de Nérès 2, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0811.845.260.

BUREAU

La séance est ouverte à 10h45 sous la présidence de Monsieur BURTON E.

L'actionnaire unique est présent.

Il est constaté que l'intégralité des actions est représentée.

En conséquence, après vérification par le bureau, la comparution est arrêtée comme en la liste de présence précitée, à laquelle les parties déclarent se référer.

EXPOSE

Monsieur le Président expose ce qui suit :

I. La présente assemblée a pour objet du jour :

1. Démission de trois administrateur
2. Nomination d'un administrateur
4. Date d'effet
5. Pouvoirs

II. pour pouvoir délibérer valablement sur son ordre du jour, la présente assemblée doit réunir le quorum stipulé dans ses statuts.

III. l'intégralité des actions existantes étant représentées, il ne doit pas être justifié de l'accomplissement des formalités relatives aux convocations et l'assemblée est en droit de délibérer et de statuer valablement sur son ordre du jour.

CONSTATATION DE LA VALIDITE DE L'ASSEMBLEE

Cet exposé étant vérifié par la présente et est reconnu exact par l'assemblée.

Celle-ci constate qu'elle est valablement constituée et apte à délibérer et à statuer sur son ordre du jour qu'elle aborde ensuite.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/07/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

RESOLUTIONS

Après avoir délibéré, l'assemblée prend, à l'unanimité des voix la résolution suivante:

1. Prend acte de la démission en qualité d'administrateur et d'administrateur délégué de Monsieur Etienne BURTON (NN 64.1.06-017.88) domicilié à 5100 WEPION, allée de Nérès 2
2. Prend acte de la démission en qualité d'administrateur de Madame Sabine HENNAUX (NN 68.09.03-084.56) domiciliée à 5100 WEPION, allée de Nérès 2
3. Prend acte de la démission en qualité d'administrateur de la SA BURTINVEST, dont le siège social est établi à 5100 WEPION, allée de Nérès 2, identifiée à la BCE sous le numéro 0447.467.037, représenté par Monsieur Etienne BURTON, représentant permanent,
4. Décide de nommer à la fonction d'administrateur et d'administrateur délégué K & D LA SA, BE 541 888 421 dont le siège social est établi rue de l'Abbaye, 14 à 5336 COURRIERE - représentant permanent Mr Kesch Arnaud (NN 77.03.04-187.70) domicilié 5336 ASSESSE, Rue de l'Abbaye 14
5. Décide de nommer à la fonction d'administrateur Madame DUMONT Iseut (NN 77.03.28-252.61) domiciliée à 5336 ASSESSE, rue de l'Abbaye 14.
6. Les démissions/nominations prennent effet à partir de ce jour
5. Pouvoir est donné à Maître Olivier D'AOUT, avocat au barreau de Liège, avec pouvoir d'agir séparément et de subdélégation, en vue d'effectuer la publication aux Annexes du Moniteur belge du présent procès-verbal

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11H15.

Dont procès-verbal.

Le président

Monsieur Etienne BURTON, administrateur démissionnaire,

Madame Sabine HENNAUX, administrateur démissionnaire,

La SA BURTINVEST, administrateur démissionnaire

Déposé en même temps que le PV du 24/06/2021